



# LE BULLETIN

## C.D. 33

**N° 86 Avril 2008**  
**I.S.S.N.: 0994-7671**



### SOMMAIRE

- Edito : le mot du président
- La lettre aux correspondant compétition
- Le concours du CD
- Championnat de Gironde de pêche au moulinet
- Les restants 2008
- Résultats de concours
- détente



## EDITORIAL

C'est la cata !!!

Depuis le début de la saison, c'est la catastrophe ; dans l'eau et au bord de l'eau.

Dans l'eau.

Le CD 33 a organisé depuis ce début de saison déjà deux épreuves, et à chaque fois, ce fut un véritable fiasco. Tout d'abord, le concours du CD. Prévu sur l'Isle, la rivière ne sembla pas vouloir nous accueillir pour cette épreuve. Sur le point de déborder peu de temps avant cette épreuve, nous avons du prendre la décision de se rabattre sur le parcours de remplacement prévu, le nouvel plan d'eau de l'Epuisette de Saint Médard. Mais là encore, la météo nous joua un de ses tours dont elle a le monopole. Les pluies de la semaine ont détrempées les terres, rendant impossible d'accéder aux rives de l'étang. Les chariots furent donc mis à contribution, et certains durent marcher sur presque un kilomètre pour atteindre leur place. Le score du vainqueur, 13 800 points n'est pas révélateur de la réalité. En effet, plus de la moitié des pêcheurs furent capots, et bien des bredouilles furent sauvées par de rares perches soleils. Le temps, plutôt clément le matin, se dégrada fortement en début d'après-midi, manquant arracher la toile de tente installée par l'Epuisette de Saint Médard qui nous organisait la buvette. Devant les éléments et le manque de poissons, des équipes commencèrent à se désister pour le challenge sensas. Les capitaines d'équipes furent alors réunis, et à la majorité (8 voix pour sur 12) l'épreuve de l'après-midi fut annulée. Il n'est pas prévu à ce jour qu'elle soit reprogrammée.

Ce week-end, ce fut au tour du championnat au moulinet. Les entraînements de la semaine laissaient espérer de jolis scores et des bourriches bien remplies. Mais que nenni. La manche du samedi fut très difficile, avec une dizaine de capots. Celle du dimanche matin fut moins dure, laissant entrevoir un espoir pour l'après-midi, mais il n'en fut rien. La troisième manche se révéla aussi catastrophique que la première.

Le CD 33 n'est malheureusement pas le seul à pâtir des mauvaises conditions climatiques et de l'humeur des poissons. Fin mars, le Roseau Floiracais organisait son challenge d'Aquitaine. Bien qu'au cours de l'américaine du dimanche, quelques poissons furent pris, le challenge sensas du lundi de Pâques fut marqué par de nombreuses bredouilles. Ces plans d'eau sont pourtant riches en poissons, et les résultats ne montrent pas la réelle valeur de ces parcours.

Les débuts de saison sont, malheureusement, toujours difficiles et organiser une épreuve dans ces débuts de printemps, reste un pari rarement gagnant. Mais que faire quand il y a tant d'épreuves à organiser ?

Sur le bord.

Est-ce l'absence de poissons qui amène certains pêcheurs à pratiquer d'autres sports ? Est-ce le froid qui les entraîne à pratiquer une activité plus dynamique ? Pour certains, il semble que ce soit la solution et ils se sont tournés vers la boxe, confondant les berges d'un étang avec les cordes d'un ring. En effet, deux compétiteurs en sont venus aux mains lors d'un concours de pêche, sous règlement FFPSC. Ce n'était ni la manière, ni le lieu pour régler leur différends.

Ce week-end, à Laromet, un pêcheur ne s'est pas présenté au championnat, sans explications et encore moins de motifs.

J'ai l'impression que plus on demande aux pêcheurs de faire preuve de respect, plus on rappelle qu'il faut faire preuve de sérieux, plus les résultats escomptés s'éloignent de l'objectif que l'on s'est fixé.

Ce sera très certainement ma dernière saison à la tête du CD33, et je me pose beaucoup de questions. Suis-je trop exigeant ? Est-ce utopique que de vouloir faire de notre passion un sport à part entière ? Dois-je continuer à maintenir le cap que j'essaye de faire prendre depuis trois ans maintenant, ou dois-je laisser faire en attendant que le temps passe ?

Que ce soit dans l'eau ou au bord de l'eau, je n'ai pas les réponses à toutes ces interrogations. Mais il est clair que les solutions ne viendront pas d'un président de CD, ni même d'un bureau, mais de l'ensemble des compétiteurs.

Bonne lecture

Christophe Guibert

## La lettre aux correspondants.

Lors de l'assemblée générale, une décision a été adoptée pour le maintien en première division des pêcheurs étant aux niveaux supérieurs. Ce vote entraîne de profonde modification de notre mode de fonctionnement. Un courrier a été envoyé aux correspondants compétition pour expliquer les décisions prises en réunion extraordinaire du comité directeur du CD33. Voici ce courrier.

*Monsieur le correspondant compétition,*

*Lors de notre Assemblée Générale 2008 qui s'est tenue le 17 février dernier, une décision importante a été prise, concernant la participation des pêcheurs participants aux championnats mixtes d'un niveau régional et national. En effet, afin de se mettre en adéquation avec le règlement officiel de la FFPSC et afin d'éviter toutes les dérives possibles, notre mode de fonctionnement devait être changé. Deux solutions ont été soumises au vote de l'assemblée, à savoir :*

- *Les pêcheurs étant dans une division régionale ou nationale ne faisaient pas la 1<sup>ère</sup> division,*
- *Les pêcheurs étant dans une division régionale ou nationale faisaient la demande de participation à la 1<sup>ère</sup> division.*

*La première solution a été adoptée.*

*Cette modification n'est pas sans conséquence sur notre fonctionnement.*

*Les questions suivantes ont donc été soulevées à la suite de ce vote.*

- *Comment se fera le remplacement des pêcheurs actuellement en 1<sup>ère</sup> division départementale et également en division supérieure.*
- *Les pêcheurs ne pouvant participer à la première division se trouve automatiquement écartés du classement au combiné,*
- *Ces pêcheurs perdent la possibilité d'inscrire une marque comptant pour le critérium de Gironde,*
- *Le championnat au moulinet est-il soumis à la même règle.*

*Une réunion spécifique du bureau s'est donc tenue ce week-end afin d'apporter des solutions à ces problèmes. Les décisions suivantes ont été prises.*

*Le comblement des places vacantes en première division se fera selon les modalités déjà en place, à savoir par les montants de 2<sup>ème</sup> division. On peut donc estimer qu'une grande partie des pêcheurs de cette division monteront. Ce « trou » se décalera d'une division par an, et la mise en place définitive sera réalisée donc d'ici 2010, avec peut-être, en fonction du nombre de compétiteur, la disparition de la 4<sup>ème</sup> division.*

*Pour éviter que les pêcheurs ne participant pas à la première division départementale soit écartés du Combiné et du critérium de Gironde, il a été décidé de créer une nouvelle épreuve : le Master de Gironde. Celui-ci est défini comme suivant :*

- *1 : cette épreuve sera soumise aux mêmes règles que les autres championnats, notamment concernant le nombre de manches et en durée.*
- *2 : comme tout championnat, il sera intégré au critérium de Gironde, dans les mêmes conditions, à savoir la prise en compte de la meilleure performance sur tous les championnats disputés.*
- *3 : Il sera intégré au combiné. Dans le cas où un pêcheur participe aux deux épreuves, la meilleure place sera prise en compte,*
- *4 : cette épreuve ne donnera en aucun cas lieu à des montées ou des descentes dans les championnats départementaux ou régionaux*
- *5 : le master se disputera à trente pêcheurs.*
- *6 : les participants à cette épreuve seront :*
  - o *les pêcheurs classés au-dessus du niveau départemental dans les championnats mixtes et sur demande de ceux-ci*
  - o *le complément à trente étant fait par les pêcheurs de 1<sup>ère</sup> division dans l'ordre du classement de cette épreuve.*
- *7 : la date de cette épreuve sera fixée entre la première division départementale et la ligue pêche mixte de l'année en cours. Cette année, il a été décidé de l'organiser l'avant dernier week-end d'Août. Les pêcheurs désirant y participer devront en faire la demande avant la première division.*
- *8 : le champion de Gironde de l'année en cours sera déterminé à l'issue de cette épreuve.*

- 9 : cette épreuve étant une manifestation supplémentaire, non budgétée et non obligatoire, il est décidé d'une participation des concurrents de 5 € pour l'achat des trophées à la hauteur du titre ainsi créé.

*Concernant le moulinet, toutes les conséquences découlant de l'application de la même mesure que pour la 1<sup>ère</sup> division ont été pesées.*

*Les risques suivants ont été déterminés :*

- *Encore moins de participants que d'habitude,*
- *Ecarts des pêcheurs étant au minimum en régional vis-à-vis du combiné de Gironde.*

*Aussi, en tenant compte que*

- *le nombre de pêcheurs n'est pas limité pour cette épreuve,*
- *Il n'y a qu'un seul championnat au moulinet et aucune division,*

*En application de l'article 24 du règlement ou un pêcheur étant au minimum au niveau régional peut faire la demande au CD de participer à une épreuve départementale, la décision suivante a été prise :*

*Les pêcheurs étant au niveau régional ou national dans les épreuves au moulinet devront, s'il souhaite participer au championnat de Gironde de Pêche au moulinet en faire la demande auprès du président du CD 33.*

*L'ensemble de ces décisions a été entériné par le bureau lors de cette réunion, en essayant de tenir compte de toutes les conséquences du vote issu de l'assemblée générale. Elles essayent de répondre à toutes les remarques qui ont pu y être faites suite à la décision adoptée ce jour. Nous serons toujours à l'écoute de vos suggestions pour que la pêche puisse continuer à évoluer tout en respectant les choix de chacun.*

*Le bureau et moi-même espérons que ces initiatives répondront à l'attente de tous.*

*Je reste bien évidemment à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.*

*Soyez assuré, monsieur le correspondant compétition, de l'assurance de mes sincères salutations*

*Le Président du CD 33,*

*GUIBERT Christophe*

## Le concours du CD 33

Le dimanche 30 mars, le concours du CD 33, initialement prévu sur l'Isle à Saint Médard, fut déplacé sur le nouvel étang de la même société. Bien des soucis pour les organisateurs, vu les difficultés de stationnement et de circulation liées à l'impraticabilité des berges. Bien que le score du vainqueur soit flatteur, la pêche y fut très difficile. Félicitation à Jérôme Mougneau, qui remporte le concours avec 13 800 points, grâce à six carpes dont une de presque 9 livres.

CLT	NOM	N°	PTS
1	MOUGNEAU Jérôme	54	13800
2	TELMAN Philippe	55	5350
3	THIBAUD J.Marie	30	4040
4	DARRIEUTORT Philippe	67	3460
5	DUPONT Yvon	53	1140
6	MALOT Franck	6	960
7	COLOMBO Vianney	16	670
8	COLOMBIES Michel	29	640
9	CHAMBORD Bruno	66	110
10	LESCURE Teddy	46	70
11	MOMMEJA Mauricette	11	70
12	FAVEREAU Christophe	65	60
13	BLANCHIER Alexandre	59	60
14	MEYNET Serge	58	60
15	CORRAZZA Stéphane	61	50
16	CHIAROTTO Nicolas	68	40
17	JUMEAU Michel	64	40
18	LESCARRET Christophe	24	40
19	GAROT Marie-Lise	60	30
20	ARLOT Frédéric	23	30
21	COURBIN Thierry	17	30
22	EYGRETEAU Roger	9	30
23	LEYSALLES Ludovic	8	30
24	BIDEAU Claude	57	20
25	GRANELL Hélió	47	20
26	CHAMBORD Thierry	24	20
27	ROCHFORT Stéphane	7	20
28	NOVA Jérôme	69	10
29	HAYET Christophe	52	10
30	MOMMEJA Daniel	21	10
31	ROSSIGNOL Jean	9	10
32	CREMERS Bernard	62	0
33	DUPONT J.Philippe	56	0
34	MIQUEL Cédric	51	0
35	TIMBERT Christophe	50	0
36	PINHEIRO Acurcio	45	0
37	ROUSELLE J.Claude	44	0
38	DA SILVA Armand	42	0
39	LEBOIS J.Paul	41	0
40	MABIRE Daniel	39	0

# CHAMPIONNAT 2008 DE GIRONDE DE PECHE AU MOULINET, Laromet les 5 et 6 AVRIL

Classement	nom	Manche 1			Manche 2			Manche 3			Points	poids total
		Tirage	Poids	Classement	Tirage	Poids	Classement	Tirage	Poids	Classement		
1	MIQUEL Cédric	19Z	1290	3	5X	2350	1	9X	1150	4	8	4790
2	OSTAN Kévin	3X	2860	2	14Z	2730	1	11Z	620	7	10	6210
3	ARLOT Frédéric	4X	1800	6	16Z	2070	3	7X	2160	1	10	6030
4	MALOT Franck	10X	3420	1	17Z	300	10	5X	1550	2	13	5270
5	BOIVIN Eric	18Z	1070	4	8X	1460	4	4X	900	6	14	3430
6	GUIBERT Christophe	1X	2070	5	7Z	2640	2	13X	150	10	17	4860
7	TURPIN Julien	5Z	580	6	9X	630	10	16Z	3000	1	17	4210
8	MOREL Fabrice	9Z	1310	2	4X	1550	3	16X	90	14,5	19,5	2950
9	GRAVIERE Serge	4Z	440	7	16X	670	9	8Z	1120	4,5	20,5	2230
10	COLOMBIES Michel	2Z	1880	1	10X	800	6	14Z	0	16,5	23,5	2680
11	MICHON Julien	19X	330	14	5Z	1130	6	9Z	1120	4,5	24,5	2580
12	THIBAUD Jean-Marie	17X	260	16	2Z	1680	4	10X	1100	5	25	3040
13	RODRIGUES Antoine	5X	2100	4	9Z	270	11	17X	140	11	26	2510
14	PERPEZAT Laurent	9X	1450	8	4Z	650	7,5	15Z	480	11	26,5	2580
15	HAYET Christophe	13Z	0	16,5	19X	750	8	6X	1300	3	27,5	2050
16	MOMMEJA Daniel	13X	0	17,5	18Z	1350	5	6Z	660	6	28,5	2010
17	NOVA Jérôme	12X	2120	3	3Z	200	12	13Z	160	14	29	2480
18	MOUGNEAU Jérôme	8Z	130	11	13X	200	16	1Z	1820	2	29	2150
19	BIDEAU Claude	6X	430	12	12Z	450	9	19X	280	8	29	1160
20	CHABROL Thierry	11X	290	15	15Z	1030	7	2X	260	9	31	1580
21	LE BARO Jean-Marc	10Z	600	5	17X	70	17,5	5Z	560	9	31,5	1230
22	CHAPELET Michel	16Z	40	13	11X	500	11	3Z	590	8	32	1130
23	GUILHEM Alain	14Z	0	16,5	6X	2120	2	18X	90	14,5	33	2210
24	ROUSSELLE Jean-Claude	8X	1530	7	13Z	160	13,5	1X	100	13	33,5	1790
25	CAMY-PEYRET Mathias	1Z	0	16,5	7X	1310	5	12Z	430	12	33,5	1740
26	QUERON Guy	14X	1000	10	6Z	650	7,5	17Z	0	16,5	34	1650
27	PAUQUET Philippe	15X	470	11	1Z	160	13,5	7Z	510	10	34,5	1140
28	MARES Denis	17Z	430	8	2X	310	14	10Z	320	13	35	1060
29	COLOMBO Vianney	6Z	120	12	12X	760	7	18Z	0	16,5	35,5	880
30	GIRAUDEAU David	18X	0	17,5	8Z	0	16	4Z	1250	3	36,5	1250
31	FAUCONNIER Pascal	2X	1040	9	10Z	0	16	15X	110	12	37	1150
32	DEJEAN Jean-Pierre	3Z	380	9	14X	360	13	11X	0	17,5	39,5	740
33	BRUN Nicolas	7Z	160	10	18X	530	12	12X	0	17,5	39,5	690
34	BONHOMME Eric	15Z	0	16,5	1X	30	19	8X	290	7	42,5	320
35	BORDAS Lionel	16X	420	13	11Z	0	16	3X	0	17,5	46,5	420
36	FOURCROY Marc	12Z	0	16,5	3X	250	15	14X	0	17,5	49	250
37	LE BARO Serge	11Z	0	16,5	15X	70	17,5	2Z	0	16,5	50,5	70
<b>POIDS TOTAL</b>											<b>82520</b>	

## RESTANTS 2008/2009

1ère division			3ème division			4ème division 2009		
1	CHAMBORD Bruno	Descendant de ligue	1	BONI-AURENSAN Patrice	Descendant 2ème division 2007	1	CZWARTECK Benoit	Non participation 3ème div 2007
2	MALOT Franck	Descendant de ligue	2	NOVA Jérôme	Descendant 2ème division 2007	2	MEYNET Sébastien	Non participation 3ème div 2007
3	RODRIGUES Antoine	Descendant de ligue	3	ROUDEAU Didier	Descendant 2ème division 2007	3	COULEAU Richard	Restant de 4ème division 2007
4	PERPEZAT Laurent	Descendant de ligue	4	CORAZZA Stéphane	Descendant 2ème division 2007	4	FAVEREAU Christophe	Restant de 4ème division 2008
5	GUILHEM Alain	Descendant de ligue	5	SANCHEZ Laurent	Descendant 2ème division 2007	5	CASAMAYOU éric	Restant de 4ème division 2009
6	ROUSSELLE J.Claude	Descendant de ligue	6	THIBAUD J.Marie	Descendant 2ème division 2007	6	HAYET Christophe	Restant de 4ème division 2010
7	MOMMEJA Daniel	Descendant de ligue	7	BOUSSAUD Michel	Descendant 2ème division 2007			
8	LASCAUX Frédéric	Restant de 1ère division 2007	8	DRUINEAU Christophe	Descendant 2ème division 2007	<b>MOULINET 2009</b>		
9	DARRIEUTORT Philippe	Restant de 1ère division 2007	9	DUPRAT Anthony	Non participation 2ème div 2007	1	MICHON Julien	Restant Moulinet 2008
10	CHAPELLET Michel	Restant de 1ère division 2007	10	SEBASTIAN Clement	Restant de 3ème division 2007	2	THIBAUD Jean-Marie	Restant Moulinet 2008
			11	SCUDELER Bernard	Restant de 3ème division 2007	3	RODRIGUES Antoine	Restant Moulinet 2008
<b>2ème division</b>			12	CHAMBORD Thierry	Non participation 2ème div 2007	4	PERPEZAT Laurent	Restant Moulinet 2008
1	FOURMAUX Pascal	Descendant de 1ère division 2007	13	PAUQUET Philippe	Non participation 2ème div 2007	5	HAYET Christophe	Restant Moulinet 2008
2	GUIBERT Christophe	Descendant de 1ère division 2007	14	TERRASSON Philippe	Non participation 2ème div 2007	6	MOMMEJA Daniel	Restant Moulinet 2008
3	GIRAudeau David	Descendant de 1ère division 2007	15	BORDAS Lionel	Montant de 4ème divison 2008	7	NOVA Jérôme	Restant Moulinet 2008
4	DA SILVA Armand	<b>SOUS RESERVE</b>	16	LEBOIS J.Paul	Montant de 4ème divison 2008	8	MOUGNEAU Jérôme	Restant Moulinet 2008
5	COLOMBO Vianney	Descendant de 1ère division 2007	17	GALLET Emmanuel	<b>SOUS RESERVE</b>	9	BIDEAU Claude	Restant Moulinet 2008
6	CREMERS Bernard	Descendant de 1ère division 2007	18	GRAVIERE Serge	Montant de 4ème divison 2008	10	CHABROL Thierry	Restant Moulinet 2008
7	RENON Cyril	Descendant de 1ère division 2007	19	PINHEIRO Acurcio	Montant de 4ème divison 2008			
8	RODRIGUES Jordan	Descendant de 1ère division 2007	20	BOIVIN éric	Montant de 4ème divison 2008	<b>Les restants pour la quatrième division 2009 sont issus du championnat 2008 et ayant terminés dans les 20 premiers, la liste sera complétée par les descendants de 3ème division 2008. Pour les restants au moulinet 2009, le tableau tient compte d'une prévision de 10 montants en ligue, Il ne tient pas compte des descendants de la ligue Aquitaine 2008, Pour 2009, les pêcheurs étant en ligue ou plus devront faire la demande de participation, au même titre que ceux ayant terminés au delà de la 20ème place du championnat de cette année.</b>		
9	DUPONT J.Philippe	Descendant de 1ère division 2007	21	ROUSSEAU Hervé	Montant de 4ème divison 2008			
10	MIQUEL cédric	Descendant de 1ère division 2007	22	PENCHENAT Jonathan	Montant de 4ème divison 2008			
11	LEYSSALLES Ludovic	Restant de 2ème division 2007	23	FILATREAU Julien	Montant de 4ème divison 2008			
12	CHADOURNE Christophe	Restant de 2ème division 2007	24	COURBIN Thierry	Montant de 4ème divison 2008			
13	MARES Denis	Restant de 2ème division 2007	25	OSTAN Kévin	Montant de 4ème divison 2008			
14	PAGOT J.Claude	Restant de 2ème division 2007	26	NOGUES Benoît	Montant de 4ème divison 2008			
15	POUYSEGUR Julien	Restant de 2ème division 2007	27	DELLA LIBERA Frédéric	Montant de 4ème divison 2008			
16	QUERON guy	Restant de 2ème division 2007	28	FAUCONNIER Pascal	Montant de 4ème divison 2008			
17	CAMY-PEYRET Mathias	Non participation 1ère div 2007	29	CARILLO Michel	Montant de 4ème divison 2008			
18	LESCARRET Christophe	Non participation 1ère div 2007	30	MOUGNEAU Jérôme	Montant de 4ème divison 2008			

# ROSEAU FLOIRACAIS

## AMERICAINE DU 23 MARS 2008

Class.	Nom Prénom	Nom Prénom	Points	Tirage
1	Rospard J.Pierre	Aimé Gil	5280	19
2	Cornou Michel	Lescarret Christophe	5100	25
3	Fourmaux Pascal	Filatreau Julien	4470	13
4	Marès Denis	Duprat Antony	3910	24
5	Liébale Mario	Rodriguez Tony	3790	21
6	Pinheiro Acurcio	PagotJean-Claude	3650	14
7	Guihlem Alain	Guibert Christophe	2920	1
8	Portier Laurent	Grenga Michel	2800	17
9	Bernardin J.luc	Camy-Perret Mathias	2720	2
10	Bayard	Berrote	2320	3
11	Jaffré Patrick	Lenon Yves-Alain	2150	30
12	Quéron Guy	Lassus Pascal	2150	15
13	Thibault J.Marie	Chapelet Michel	2150	9
14	Pauquet Philippe	Turpin Julien	1940	8
15	Ministrini Christian	Viaud Régis	1930	32
16	Chadourne Christophe	Chadourne	1750	20
17	Taussat J.Louis	Guillauny David	1720	22
18	Charol Thierry	Laurent	1340	36
19	Dupont Yvon	Rochefort Stéphane	1300	40
20	Sanchez Laurent	Laffont Max	1260	5
21	Puyo	Barrère	920	11
22	Scudeller Bernard	Jumeau Alain	900	33
23	Bideau Claude	Mabire Daliel	800	4
24	Rousselle J.Claude	Coculet Alain	780	7
25	Da silva Armand	Darroman	770	16
26	Le baro J.Marc	Le baro Serge	690	35
27	Rufin Jacques	Peyronneau Alain	650	18
28	Rosin	Rousset	560	37
29	Boivin Eric	Mougneau	500	6
30	Varga Ambroise	Varga Nicolas	440	10
31	Czwartek Benoit	Clément Sébastien	370	45
32	Canteau Stéphane	Durand Sébastien	340	31
33	Couleau Richard	Casamajou Eric	330	26
34	Berthault Patrick	Martin Didier	220	28
35	Rossignon Jacky	Liautet Maurice	150	38
36	Saboua André	Croizit Gérard	90	41
37	Bordas Lionel	Marty	90	39
38	Men Sarom	Cornillier Jacky	0	29
39	Duthil Serge	Valera	0	42
40	Journiac Patrick	Warin Christian	0	44

# ROSEAU FLOIRACAIS

## CHALLENGE SENSAS DU 24 MARS 2008

	EQUIPES	CSD	SECTEUR	NOMS/Prénoms pêcheurs	Prises/Pts	Clas.	Total pts
<b>1</b>	BBC	33	A	DUTAUZIA THIERRY	0	9	14
			B	TURPIN JULIEN	200	2	
			C	MONSIGNY DAVID	620	2	
			D	MOREL PATRICE	300	1	
<b>2</b>	PECHEUR DU GAVE qualifiée	64	A	BARERRE	0	8,5	14
			B	PUYAU	140	1	
			C	BERROTH	20	3,5	
			D	LAFARGUE	130	1	
<b>3</b>	TS MONTPON A qualifiée	24	A	ZUCCHETO NICOLAS	20	3	15,5
			B	DENOST NICOLAS	320	1	
			C	IMBERT MALORI	30	5	
			D	MERLIN PATRICK	0	6,5	
<b>4</b>	TS DES ABBERS	29	A	AIME GIL	40	3	16
			B	JAFFRE PATRICK	70	2	
			C	LENNON YVES ALAIN	20	3,5	
			D	ROSPARD JEAN PIERRE	0	7,5	
<b>5</b>	GOUJON D'OMET qualifiée	33	A	LASSUS PASCAL	30	4	16,5
			B	CAMY-PERRET MATHIAS	170	3	
			C	QUERON GUY	20	6,5	
			D	BERNARDIN JEAN LUC	20	3	
<b>6</b>	BERGERAC A	24	A	ROSIN	10	5	18
			B	PORTIER LAURENT	65	3	
			C	ROY CEDRIC	20	3,5	
			D	PENAULT JULIEN	0	6,5	
<b>7</b>	GARDON AMBARAISIEEN B	33	A	CZWARTECK J.BERNARD	50	1,5	20
			B	CZWARTECK BEMOIT	20	8	
			C	BOIVIN ERIC	0	8,5	
			D	MOUGNEAU JEROME	30	2	
<b>8</b>	GARDON AMBARAISIEEN C qualifiée	33	A	DUPRAT ANTHONY	10	5	21,5
			B	MARES DENIS	20	8	
			C	MALOT FRANCK	770	1	
			D	PINHEIRO PETER	0	7,5	
<b>9</b>	LIBOURNE B	33	A	GRANEL HELIO	0	9	23
			B	SAILLI CHRISTOPHE	50	6,5	
			C	ROUSSELLE J.CLAUDE	110	1	
			D	ROUSSEAU HERVE	0	6,5	
<b>10</b>	SENSAS LIBOURNE A	33	A	ROSSIGNON	50	1,5	23
			B	SCHUDELER BERNARD	0	10	
			C	JUMEAU ALAIN	60	4	
			D	BIDEAU CLAUDE	0	7,5	
<b>11</b>	ROSEAU DAGUAYAIS	33	A	CHAUBENIT ERIC	0	8,5	24
			B	BERNARDIN PHILIPPE	120	5	
			C	COUZYN ROSETTE	530	3	
			D	CHEVE BERNARD	0	7,5	
<b>12</b>	PECHE LANGON COMPETITION		A	RODRIGUEZ TONY	0	8,5	25
			B	RODRIGUEZ KEVIN	50	6,5	
			C	LIEBALE MARIO	20	3,5	
			D	LIEBALE MARION	0	6,5	
<b>13</b>	GARDON AMBARAISIEEN D	33	A	RUFFIN JACQUES	0	9	26
			B	PRYRONNEAU ALAIN	140	4	
			C	BOUSSEAU MICHEL	20	6,5	
			D	CLEMENT SEBASTIEN	0	6,5	

## CHALLENGE SENSAS DU 24 MARS 2008

	EQUIPES	CSD	SECTEUR	NOMS/Prénoms pêcheurs	Prises/Pts	Clas.	Total pts	
14	LAGUIRANDE B	33	A	EYGRETEAU VICTOR	40	2	27,5	
			B	MARCHER CLAUDE	0	10,5		
			C	PENCHENAT JONATHAN	0	8,5		
			D	LUNA TONY	0	6,5		
15	BLANQUEFORT B	33	A	SANCHEZ LAURENT	0	8,5	28,5	
			B	SCHMUTZ MICHEL	50	4		
			C	POUMEYROL JAMES	0	8,5		
			D	COULEAU RICHARD	0	7,5		
16	TEAM COMPETITION HAMECON LANGONNAIS	33	A	DEJEAN JEAN PIERRE	0	9	29,5	
			B	DELALIBERA	45	5		
			C	LEBARO JEAN MARC	10	8		
			D	LE BARO SERGE	0	7,5		
17	BERGERAC B	24	A	GRENGA MICHEL	0	9	30	
			B	LUSON	40	6		
			C	CESSAC	0	8,5		
			D	NICOLLE	0	6,5		
18	VALLEE DE L'ISLE PECHE	33	A	GUILHEM ALAIN	20	5	30	
			B	COLOMBO VIANEY	0	10		
			C	CHAPELZET MICHEL	0	8,5		
			D	TIBAUT JEAN MARIE	0	6,5		
19	TS MONTPON B	24	A	DOMAINE RAYMOND	0	8,5	31,5	
			B	DENOST BERNARD	35	8		
			C	IMBERT JOSEPH	0	8,5		
			D	ODOMICO J.MARIE	0	6,5		
20	LAGUIRANDE A	33	A	CORRAZA STEPHANE	0	8,5	35	
			B	FAVEREAU CHRISTOPHE	0	10		
			C	ROUDEAU DIDIER	0	10		
			D	TAUSSAT J.LOUIS	0	6,5		
	PIBALLE CHARTRONNAISE	33	A	DA SILVA ARMAND	70	1	26,5	
			B	DARROMAN	20	8		
	<b>DISQUALIFIEE</b>		C	FAUCONNIER CHRISTOPHE	0	10		
			D	AUCHE DOMINIQUE	0	7,5		
	BLANQUEFORT A	33	A	BORDAS LIONEL	10	5	33	
			B	LEON PAUL	0	10,5		
	<b>DISQUALIFIEE</b>		C	FOURCROY MARC	0	10		
			D	GALLET EMMANUEL	0	7,5		

# Le coindétente

NOS AMIS LES ANIMAUX





Pourquoi les poissons chats s'ennuient-ils ?

Réponse : *parce qu'il n'y a pas de poissons souris !!!*

Une petite fille demande à sa mère : " Maman, puis-je aller promener la chienne autour de l'immeuble ?"

La mère répond: " Non, car elle est en chaleur"

"Qu'est-ce que ça veut dire?", demande l'enfant.

"Demande à ton père. Je crois qu'il est dans le garage"

La petite fille se rend au garage et dit: "Papa, est-ce que je peux aller promener Belle? J'ai demandé à maman, mais elle dit que la chienne est en chaleur et de venir te voir."

Le père répond: " Amène Belle ici"

Il prend un linge, le trempe dans de l'essence, et frotte le dos de la chienne pour déguiser la senteur et dit: "ok, tu peux y aller maintenant, mais garde Belle en laisse et ne fait le tour du bloc qu'une fois."

La petite fille s'en va pour revenir quelques minutes plus tard sans chienne en laisse.

Surpris, le père demande: "Où est Belle?"

La petite fille dit, "Elle est restée en panne d'essence à moitié chemin, il y a donc un autre chien qui la pousse jusqu'à la maison ! "

Une poule sort de son poulailler et dit :

"brrr, quel froid de canard."

Un canard qui passe lui répond :

"Ne m'en parlez pas, j'ai la chair de poule."

Le petit asticot demande à sa maman :

- Maman, où est papa ?

- Il est allé pêcher mon petit...

C'est l'histoire d'un paysan avec sa vache, qui fait du stop au bord d'une nationale.

Un homme s'arrête et le paysan monte dans la voiture. Le conducteur lui demande :

- Et votre vache ?

- Ne vous inquiétez pas, on va l'accrocher derrière ; elle a l'habitude de suivre.

Et ils partent. A 40 km/h , la vache suit. Le conducteur accélère alors un peu a 60 km/h . La vache suit. A 80 km/h , la vache suit toujours sans problème apparent. Le conducteur commence à s'énerver, et accélère encore. Le petit jeu se poursuit jusqu'aux limites de sa voiture.

À 160 km/h , le conducteur regarde dans son rétroviseur puis, triomphant, s'adresse au paysan :

- Elle fatigue, votre vache ; elle tire la langue ;

- De quel côté ?

- Euh ? A gauche.

- Alors, c'est qu'elle veut doubler...